



Légende :

- Limites communales
- Limites de secteur
- UA** Désignation de secteur
- Droit de préemption urbain (DPU)

Octeville
sur-mer

Plan Local d'Urbanisme
OCTEVILLE-SUR-MER

5^{ème} MODIFICATION
DROIT DE PRÉÉMPTION URBAINE

Pièce n°6



Le jour de son approbation à la délibération du conseil municipal en date du **14 MAI 2018**
Approuvé par le maire **DRITZ**
Le Maire

0 100 200 400 600 800 1000
1 cm = 100 mètres

Tout droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la Direction Générale des Services Publics de la Région de l'Est de la France est formellement interdite.